

Trets, le 20 mars 2024

Tel: 04 42 37 55 14 sg@ville-de-trets.fr

Réf: PC/FP/PA

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL du 27 MARS 2024

Approbation du procès-verbal en date du 23 janvier 2024.

Rapporteur:

M. CHAUVIN : 1) Approbation de la mise en place de la prime de pouvoir d'achat

exceptionnelle à certains agents de la fonction publique territoriale ;

M. LUVERA 2) Approbation de la convention de mise à disposition de terrains

communaux à la société de chasse de Trets ;

3) Approbation du dispositif « Conseiller numérique France Services »

convention de subvention ;

4) Attribution de l'indemnité horaire pour travail normal de nuit, du dimanche

et jours fériés des agents de Police Municipale ;

M. ACCOLLA: 5) Attribution des subventions aux associations :

6) Présentation du rapport d'activités 2022 de la Métropole Aix-Marseille-

Provence;

M. SOLA : 7) Contribution n° 2 de la Commune de TRETS à l'enquête publique concernant le plan local d'urbanisme intercommunal du Pays d'Aix arrêté

le 12/10/2023;

8) Attribution d'une subvention façade pour un bâtiment situé sur

les parcelles AB 349 et AB 350;

9) Déclassement du domaine public communal des parcelles cadastrées AB

241, AC 27 et AE 38;

10) Approbation de l'acquisition de la parcelle AH 322, sise quartier de la

Gardi

11) Approbation de la cession d'un local en rez-de-chaussée (parcelle AC

25), sise 7 place de la Libération;

12) Modification du barème relatif à la mise en œuvre des astreintes prévues aux articles L. 481-1 et suivants du Code de l'urbanisme ;

13) Approbation d'une convention de servitudes avec ENEDIS grevant la

parcelle communale AN 226, sise La Poste et Sainte Anne ;

Mme DURAND: 14) Modification de la délibération n°81/2023 relative à l'attribution de

subventions aux coopératives scolaire pour 2024;

M. TRINCHERO: 15) Approbation de la garantie d'emprunt à la société anonyme d'habitation

à loyer modéré 3F pour l'acquisition en VEFA de 60 logements ;

HÔTEL DE VILLE -

 Place du 14 Juillet 13530 Trets

 Tél. : 04 42 37 55 00
 Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

 Fax : 04 42 61 34 26
 Le vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

www.trets.fr

- 16) Approbation de l'avenant n°1 à la convention de dette récupérable relative aux compétences transférées au 1er janvier 2023 entre la commune de Trets et la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- 17) Adhésion au plan d'accélération de la transition écologique (PACTE) du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône ;
- 18) Approbation de l'accord de médiation portant sur l'indemnisation de la société COLAS dans le cadre du marché à bons de commande « *Travaux de voirie et VRD en zone urbaine et rurale* » notifié en 2016 :

M. LIMA:

19) Fixations de nouveaux tarifs par la régie culture fêtes de la Maison de la Culture et du tourisme de Trets :

Questions diverses et citoyenne.

COMPTE RENDU de Décisions prises dans le cadre de l'article l 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : Rapporteur : M. le Maire

N°19/2024 en date 24/01 : Contrat avec l'association « la Cie des passages » pour l'organisation et la prestation du spectacle « TARAG » le vendredi 29/03 à 19h au Cinéma Casino pour une prestation de 1 650€ TTC ;

N° 20/2024 en date du 24/01 : Contrat avec l'association « la Cie des passages » pour l'organisation et la prestation du spectacle « TARAG » le vendredi 29/03 à 19h au Cinéma Casino pour une prestation de 250 € TTC (transport des décors et fais de déplacement des artistes) :

N°21/2024 en date du 25/01 : Contrat avec la librairie U Culture Saint Maximin la Sainte Baume pour le partenariat le salon du livre et la BD à Trets le samedi 28/09 place du 14 juillet pour une prestation de 2500 € TTC ;

N°22/2024 en date du 02/02 : Contrat avec la Compagnie Emile Saar pour l'organisation et la prestation du spectacle Cinéroman le vendredi 16/02 à 20h30 au Cinéma Casino pour une prestation de 1375,70 € TTC ;

N°23/2024 en date du 26/01 : Contrat avec l'artiste Patrick Raphaël pour l'organisation et la mise en place de l'exposition sourire + dans le cadre du dispositif « ensemble l'art contemporain » du 02 au 30/03/2024 pour une prestation de 3895€ TTC ;

N°24/2024 en date du 19/01 : Convention avec le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc pour la période du 26/01 au 01/03 pour la préparation et livraison des déjeuners des stagiaires par la cuisine centrale municipale (montants fixés à 4,50€par repas et par enfant et 7,62€ par repas et adulte encadrant) :

N°25/2024 en date du 02/02 : Avenant au contrat d'entretien n°3655 avec la Société CFP pour l'entretien de 10 fontaines à eau dans les locaux municipaux pour un montant annuel de 1350€ TTC ;

N°26/2024 en date du 19/12/2023 : marché sans publicité ni mise en concurrence n°23-51 pour des travaux de requalification des réseaux hydrauliques auprès de la société LG TP pour un montant de 72 782€ HT soit 87338.40€ TTC ;

N°27/2024 en date du 18/01/2024 : avenant n°1 relatif au marché n°23-21 lot n°4 menuiseries intérieures passé avec la société MAÎTRISE ET CONSTRUCTION et relatif aux travaux de restructuration de la Forge, venant augmenter le montant du marché de 11 903.05€ HT soit 14 283.66€ TTC, soit un nouveau montant de marché de 107 583.05€ HT/129 099.66€ TTC suite à des prestations supplémentaires ;

N°28/2024 en date du 18/01/2024 : avenant n°1 relatif au marché n°23-23 lot n°6 CVC plomberie passé avec la société ECOGIA et relatif aux travaux de restructuration de la Forge, venant diminuer le montant du marché de 1 404.86€ HT soit 1 685.83€ TTC, soit un nouveau montant de marché de 85 382.14€ HT/102 458.57€ TTC suite à des prestations en moins-value ;

N°29/2024 en date du 18/01/2024 : avenant n°1 relatif au marché n°23-27 lot n°2 espaces verts passé avec la société SERPE et relatif aux travaux d'aménagement des espaces verts au site sportif de la Gardi, venant acter le changement d'essences d'arbres sans incidence financière sur le montant du marché;

N° 30/2024 en date du 26/01/2024 : demande d'une aide financière à l'Etat d'un montant de 135 083€ dans le cadre du dispositif «DSIL 2024» pour le projet de réhabilitation d'un bâtiment public pour créer un pôle social ;

N° 31/2024 en date du 30/01/2024 avenant n°1 relatif au marché n°23-26 lot n°6 sols souples passé avec la société RER et relatif aux travaux pour la construction hors site et aménagement du centre de loisirs à Trets en 16 lots, venant acter du transfert du marché suite à la fermeture de l'établissement secondaire RER situé à Marseille au nouvel établissement situé à Allauch ;

N° 32/2024 en date du 30/01/2024 avenants aux marchés de travaux pour la construction hors site et aménagement du centre de loisirs à Trets en 16 lots modifiant le CCAP et la DPGF sur la gestion du compte prorata ;

N°33/2024 en date du 01/02/2024 avenant n°2 relatif au marché n°23-03 lot n°3 charpente passé avec la société MOREL et relatif aux travaux pour la construction hors site et aménagement du centre de loisirs à Trets en 16 lots, venant acter de travaux supplémentaires pour un montant de 25 421.62€ HT/ 30 505.94€ TTC portant le nouveau montant du marché à 669 352.22€ HT/803222.66€ TTC;

N°34/2024 en date du 02/02/2024 avenant n°3 relatif au marché n°23-02 lot n°2 gros-œuvre passé avec la société MAITRISE ET CONSTRUCTION et relatif aux travaux pour la construction hors site et aménagement du centre de loisirs à Trets en 16 lots, venant acter de travaux supplémentaires pour un montant de 3 498€ HT soit 4 197.60€ TTC et portant le nouveau montant du marché à de 376 378.15 € HT/ 451 653.78€ TTC ;

N°35/2024 en date du 08/02/2024 : décision portant dissolution de la régie transports;

N°36/2024 en date du 13/02/2024 : adoption de la convention d'honoraires au profit du cabinet In Extenso concernant l'affaire ROUSSON s'agissant d'une requête afin de faire reconnaître la responsabilité de la commune pour défaut d'entretien de la voirie communale suite à un accident ;

N°37/2024 en date du 23/02/24 : avenant n°1 relatif au marché n°23-46 lot n°2 espaces verts passé avec le groupement constitué des sociétés TERIDELA STARS JARDIN ET TERIDEAL SEGEX ENRGIES et relatif aux travaux pour la requalification de la place de la Libération à Trets en 3 lots, venant modifier l'acte d'engagement dans son article 4 « mode de règlement » afin de permettre une répartition des paiements sur des comptes bancaires séparés pour chacun des co-traitants ;

N°38/2024 en date du 28/02/2024 : demande d'une aide financière à l'Etat d'un montant de 184 222€ dans le cadre du dispositif «FONDS VERT 2024 Axe 2 renaturation des villes et des villages» pour le projet de végétalisation de la place de la Libération ;

N°39/2024 en date du 22/02/2024 : demande d'une aide financière à l'État d'un montant de 48 231€ dans le cadre du dispositif «FONDS VERT 2024» pour le projet de rénovation de l'éclairage public d'un montant total de 241 156€ HT pour l'année 2024 ;

N°40/2024 en date du 21/02/2024 : contrat « tous risques exposition » pour l'exposition « Sourires en + » passé avec SMACL assurances pour un montant de 459.94€ TTC ;

N°41/2024 en date du 12/03/2024 : avenant n°1 relatif au marché n°23-19 lot n°2 menuiseries extérieures / serrurerie passé avec la société METALLO BOY et relatif aux travaux de restructuration de la Forge, venant augmenter le montant du marché de 1 380€ HT soit 1 650€ TTC pour des travaux supplémentaires, portant le nouveau montant de marché à 67 380 € HT/80 856€ TTC ;

N°42/2024 en date du 12/03/2024 : avenants de prolongation du délai d'exécution de deux mois pour l'ensemble des marchés relatifs aux travaux de restructuration de la Forge ;

N°43/2024 en date du 15/11/2023 : marché sans publicité ni mise en concurrence suite à l'infructuosité du lot 4 « pumptrack » dans la procédure de consultation pour des travaux d'aménagement d'une aire ludique sur le site sportif de la Gardi, marché n°23-29 attribué au groupement constitué par les sociétés TERRITOIRE SKATE PARC et TMP pour un montant de 39 545€ HT soit 47 454€ TTC . N°44/2024 en date du 29/01/2024 : convention de prestation de service « **Expertise et accompagnement en archivage** » pour la période 2024-2026 à raison de 20 jours en 2024, 10 jours en 2025 et 10 jours en 2026 pour un montant total de 12 800,00 euros en fonction du nombre de jours effectués.